

Mardi 21 juillet 2026 15:24

« L'accès aux bois et forêts est interdit pour les piétons » : plusieurs restrictions annoncées en Maine-et-Loire



Dimanche 12 juillet 2026, un important incendie a frappé le nord du Maine-et-Loire. © Ouest-France

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. [En savoir plus](#)

Publicité

Publicité

Exprimez-vous !

Débat. Coupe du monde 2026 : quelle équipe remportera la compétition selon vous ?

L'info en continu

Une plantation de cannabis...
21/07/26 - 16:18
En coulisses des Escales, ces...
21/07/26 - 16:17
Football. D1, D2, D3, D4 : le...
21/07/26 - 16:17
Réintroduction de pesticides...
21/07/26 - 15:31
« L'accès aux bois et...
21/07/26 - 15:24
Toute l'info en continu

Le Maine-et-Loire se trouve en risque élevé pour les feux de forêt et de végétation. Plusieurs interdictions ont été annoncées par le préfet de Maine-et-Loire, François Pesneau. Voici ce qu'il faut savoir.

Alors que le Maine-et-Loire [se trouve en risque élevé pour les feux de forêt](#) et de végétation, le préfet de Maine-et-Loire, François Pesneau, a mis en place, par arrêté, plusieurs restrictions pour protéger les espaces naturels et agricoles et limiter les départs de feu.

« Ces mesures s'appliquent dans les bois et forêts ainsi que dans un périmètre de 200 mètres autour, à compter du mardi 21 juillet 2026 à 12 h », indique la préfecture dans un communiqué.

Pour tous, l'usage du feu est strictement interdit. Cela recouvre les feux de camp, barbecues, feux de Saint-Jean, lanternes... Il est également interdit de fumer dans le périmètre en question.

Pour les particuliers, l'accès aux bois et forêts est interdit : jour et nuit pour tous les véhicules motorisés (hors routes revêtues) ; de midi à minuit pour les modes de déplacement doux, y compris les piétons.

Publicité

Lire aussi : [« On les a laissés à contrecœur » : l'incendie menace leur maison, ce couple n'a pas le temps d'aller chercher ses chats](#)

« La plus grande prudence est indispensable »

Du côté des agriculteurs, les travaux sur les grandes cultures (récolte et pressage de la paille) sont autorisés jour et nuit. Le broyage et l'entretien mécanique de la végétation à moins de 200 mètres d'une forêt est interdit. Les autres travaux peuvent être réalisés à condition d'être muni d'un moyen d'alerte, d'un système de travail du sol et d'un moyen d'extinction adapté.

« La plus grande prudence est indispensable afin de limiter tout départ de feu », rappelle la préfecture. En cas de fumée ou de départ de feu, alertez immédiatement les secours (18 ou 112).

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

Angers Cholet Saumur Segré-en-Anjou Bleu

Donnez votre avis

ouest

france

Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

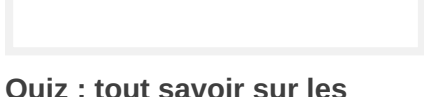
☐ En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Infos les + lues	Infos les + commentées
N°1	Disparition inquiétante d'une adolescente de 16 ans...
N°2	Commerce à Angers : des boulangeries et un bar à chats...
N°3	Violents orages en Maine-et-Loire : frappée par la...
N°4	« Une décision radicale » : pourquoi ces deux...
N°5	Près de 50 voitures anciennes pour une cause rare dans...

Quiz et jeux



Quiz : tout savoir sur les chats !



Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces animaux en photo ?

Tous les quiz

Publicité

Publicité

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Annonces voiture occasion
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

SERVICES

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infolocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo
Modifier mes choix de cookies
Gérer le service Utiiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil
Toute l'info de votre région
Infos sportives
Guide restaurants
Sorties Ciné
Sorties
Jeux concours
Le Magazine
Prévisions météo
Infos pratiques



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement